

lères." Mais le mal était si général qu'on faisait semblant de ne pas le voir.

Descheneaux, qui faisait flèche de tout bois, voulut tirer un bon parti de sa maison des Remparts. Dans l'hiver de 1758 il l'a fit offrir à Montcalm qui habitait alors Montréal et allait être obligé de venir demeurer à Québec. Ce fut par le moyen de l'intendant Bigot qu'il négocia. Celui-ci devint entremetteur aussi officieux qu'intéressé pour sa créature à cause du prix du loyer que lui-même allait fixer et payer au compte du Roi. Montcalm accepta la location offerte, sur un plan des appartements qu'il reçut, comme on le voit par sa lettre à Bourlamaque de Montréal, 9 avril 1758.

" C'est par lui (Cadet) que j'ai reçu la lettre de M. l'intendant que je vous envoie ; vous verrez ce dont il s'agit. Je lui réponds pour le remercier, et je lui marque de voir un peu, avec M. Descheneaux, de quelle façon il faudra établir la communication entre les deux appartements, quoiqu'il ait habité cette maison..... je m'en rapporte bien à l'arrangement que vous croirez qu'il faudra prendre."

Plus tard :

" Au reste, quand une fois je serai maître entier de cette maison et que M. Descheneaux ne l'habitera plus, je ne sais qui la gardera en mon absence..... Il faudrait que j'y eûsse un concierge, ou y loger quelqu'un. Je vous prie d'en parler à Arnoux qui imaginera quelque moyen pour remédier à cet inconvénient."

En réponse à la lettre de Bourlamaque à Québec, du 16, Montcalm ayant accusé réception du plan transmis, ajoute (4 mai 1758) :

" Je trouve que je serai à Québec trop bien et trop grandement logé ; je souscris à votre arrangement pour ma